

Collectif de défense du Centre hospitalier des courses (CHC)

Lettre ouverte à Monsieur Jacques MYARD

Maire de Maisons-Laffitte
Président du conseil d'administration du
Centre hospitalier des courses (CHC)

Monsieur le Maire

Vous vous êtes réjoui publiquement du nouveau projet médical de l'hôpital des Courses, que la directrice aurait évoqué devant le comité d'entreprise. **Surprenant « projet médical », dont l'estimation du coût, du financement, du phasage des travaux n'est pas communiqué, tout comme l'organisation de la transition entre la structure actuelle et le « projet ».** Selon vous, le renouveau du CHC serait « certain », et vous vous félicitez de cette « bonne nouvelle ».

Monsieur le Maire : la fermeture de la chirurgie, et la disparition du bloc-opératoire au CHC est-elle une bonne nouvelle ? Est-ce une « bonne nouvelle », le « maintien » d'un service d'urgence condamné à devenir « poste de tri vers d'autres adresses », s'il n'est pas connecté à un bloc chirurgical ?

Non, Monsieur le Maire : ce que vous nous annoncez, c'est la mort d'un hôpital de proximité qui répond aux besoins des 150 000 habitants de son secteur.

Ce que vous annoncez si fièrement, c'est tout simplement la destruction d'un pan entier du service public hospitalier, déjà sinistré, au bénéfice d'intérêts privés aux aguets :

- **le cœur de votre projet : la soumission de l'activité gériatrique du CHC à une grande entreprise spécialisée dans l'accueil gériatrique de luxe.**

- la création d'un plateau de consultation médico-chirurgicale de premier recours, c'est, en langage courant, la transformation du CHC en un service de pré-recrutement des patients qui seraient opérés à la clinique de l'Europe (**établissement privé, qui pratique les dépassements d'honoraires**) ou, pour les pathologies les moins rentables, à l'hôpital de Poissy-Saint-Germain, déjà **surchargé**.

Monsieur le Maire, vous espérez, masquer votre cœur de projet, en multipliant tout azimut les annonces, non datées, floues ou contradictoires : par exemple, des endoscopies, de la petite chirurgie mais sans blocs opératoires ! puisque vous voulez les fermer le 31 décembre.

Monsieur le Maire, quel crédit accorder à ces multiples annonces de diversion, que le comité d'entreprise n'a même pas pu étudier, puisque aucune des consultations légalement obligatoires n'a encore eu lieu ? Comment se fait-il, qu'aucune concertation n'ait été organisée avec les représentants du personnel, hormis des réunions informelles qui n'engagent personne ?

Sur ces questions, qui intéressent au plus haut point les 150000 habitants du secteur en tant qu'usagers et l'ensemble du personnel du CHC, car il s'agit de leur vie et de leur travail ni vous, ni le conseil d'administration que vous présidez n'apportez de réponse.

Monsieur le Maire, votre « bonne nouvelle », annonce la destruction d'un pan du service public par la mort programmée d'un hôpital au mépris des patients et du personnel.

Le collectif de défense du CHC :

defensehopitaldescourses@gmail.com
participant à la coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité
<http://www.coordination-nationale.org>